

PROGRAMME DE FORMATION

Intégrer les risques majeurs dans les projets d'aménagement

Durée : 14 heures / 2 journées – Modalité Présentiel – Niveau Initiation

Résumé de la formation :

Dans un contexte marqué par l'intensification des risques naturels et technologiques, la capacité à concevoir des projets résilients devient un enjeu incontournable pour les professionnels de l'aménagement du territoire. Cette formation s'adresse aux architectes, urbanistes, paysagistes, maîtres d'ouvrage et spécialistes des risques qui souhaitent anticiper les aléas dès la conception et renforcer la robustesse de leurs projets.

Cette formation permet d'acquérir une méthodologie concrète pour identifier les risques majeurs auxquels un projet peut être exposé, en mobilisant les principaux outils réglementaires et les données disponibles (PPR, DICRIM, PLU...). Elle forme également à l'analyse de la vulnérabilité d'un projet en fonction de son implantation, de ses caractéristiques techniques et des enjeux humains et territoriaux.

Les stagiaires apprendront à intégrer des solutions techniques et organisationnelles adaptées aux différents types de risques, à appliquer les principes de résilience territoriale et architecturale, et à évaluer la pertinence de dispositifs variés (aménagements, choix de matériaux, organisation spatiale, procédures).

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de porter une démarche de prévention et de résilience dans leurs projets, en conciliant contraintes réglementaires, réalités opérationnelles et ambition de durabilité.

Public visé par la formation : Professionnels des risques, architectes, urbanistes, maîtres d'ouvrage, paysagistes.

Métiers – fonctions :

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV Niveau de sortie : IV
(IV est le niveau bac, Cf. référentiel des diplômes et qualifications du RNCP).

Prérequis : aucun.

Objectif de formation : A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :

Identifier les risques majeurs auquel le projet est exposé et intégrer les solutions techniques et organisationnelles pour le rendre possible et résilient

Programme détaillé de la formation

- 1. Connaître les risques majeurs et les évolutions réglementaires liées au dérèglement climatique**
 - a. Introduction au concept d'adaptation aux enjeux climatiques et aux risques majeurs
 - b. Prendre connaissance des données d'entrée réglementaires
 - c. Identifier les ressources permettant d'évaluer le niveau d'exposition de la zone et d'anticiper l'évolution des aléas
- 2. Comprendre et évaluer l'impact des risques majeurs sur les projets d'aménagement**
 - a. Effectuer son pré-cadrage réglementaire et documentaire
 - b. Étudier les conséquences des risques majeurs sur le territoire, le bâti et les personnes
 - c. Se mettre dans la peau d'un bureau d'étude : exercice
- 3. Intégrer les risques majeurs aux projets constructifs neufs ou existants**
 - a. Connaître les grands types de solutions techniques et organisationnelles par risque
 - b. Mesurer les bénéfices d'un projet intégrant les risques majeurs en amont
 - c. Organiser la planification et lancer les bonnes études techniques au bon moment (échelle de l'aménagement échelle du bâtiment)

Informations générales :

Domaine de formation : Cf. le référentiel du bilan pédagogique et financier pour les catégories d'action

Objectif général : Développement des compétences des salariés.

Modalités d'admission : Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

Délais d'accès : 15 jours après la réception par l'organisme de formation de votre documents contractuels de formation signés par l'entreprise.

Type de formation : Collective en intra-entreprise / Collective en inter-entreprises / individuelle

Modalité de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de mise en œuvre :

- Des formateurs expérimentés
- Des temps d'échanges s'appuyant notamment des cas pratiques des entreprises participantes
- Des temps pédagogiques et outils remis aux participants par voie dématérialisée ou sur place

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation, en présentiel
- États de connexion et/ou travaux des stagiaires pour la modalité distancielle
- Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus
- Attestations d'assiduité et de formation

Évaluation de la formation :

- Évaluation formative séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis des stagiaires par : **Évaluations pré et post acquis**
- Évaluation de la formation par le formateur
- Bilan qualitatif de l'action complétée par un échange de fin de session avec les parties prenantes disponibles
- Indicateurs de résultats sur « **Site internet, sur demande** »

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées

❓ Méthodes pédagogiques :

- Évaluation préalable de la demande et des besoins
- Adéquation des contenus pédagogiques tout en restant en adéquation avec les objectifs de la formation
- Méthodes pédagogiques actives, interrogatives et affirmatives ; travaux de sensibilisation, apports théoriques et de mises en application ; travail en individuel et / ou de groupe.

❓ Ressources pédagogiques : Support de cours, mise en situation, étude de cas, exercices pratiques, ...

❓ Moyens techniques :

- Locaux adéquats
- Une superficie suffisante et conforme à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- Équipements adaptés aux domaines de formation et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles
- Accès facilité pour les personnes à mobilité réduite
- Pour les accès à distance, les outils proposés sont accessibles gratuitement et testés en amont.

❓ Encadrement :

Résiliances mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions administratives et financières
- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés et expérimentés)
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)
- **Support technique et pédagogique** disponible auprès du formateur et de centre de formation de 9h30 à 17h30, joignable par téléphone au **06 74 40 92 51** (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS. Réponse effectuée dans la demi-journée suivante.

Résiliances est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences, etc

● Qualité du formateur/formatrice :

- **Sandra Decelle-Lamothe, urbaniste expert risques majeurs**
- **Claude Mariano, architecte**
- **Antonin Montané, expert risques naturels et résilience des territoires**
- **Romain Kiesgen, architecte et urbaniste**
- **Référent dans l'organisme de formation : Sandra Decelle-Lamothe**
- **Référent dans l'entreprise commanditaire : Pour les formations intra-entreprises uniquement**

Modalités d'organisation :

Durée de la formation : 14h00 sur 2 journées

Association RESILIANCES - 128 Av. Thiers - 69006 Lyon - France - Tél. : 06 74 40 92 51 - contact@association-résiliances.org
N°siret : 827 556 978 00019. N° RNA : W691092007

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84692185469 auprès de la Préfète de la Région Auvergne Rhône Alpes
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisation : Accueil des stagiaires, organisation des pauses, réservation de la salle de formation, réalisés par l'organisme de formation dans ses locaux ou par l'entreprise commanditaire dans ses locaux.

Repas non inclus, organisé au restaurant. Hébergement non inclus possible sur place, contactez-nous.

Envoi d'un lien Zoom avec la convocation de formation pour les formations à distance.

Nombre de stagiaires : 6 à 12 stagiaires

Dates : Se référer à votre convention ou convocation de formation.

Horaires de la formation : De 9h à 17h

Lieu : Dans les locaux de l'organisme de formation, ou dans les locaux du commanditaire ou à distance.

Accessibilité et handicap : Pour les salles gérées par l'OPAC : salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Contactez votre formateur à votre arrivée (coordonnées sur votre convocation). Pour les salles gérées par l'entreprise commanditaire, rapprochez-vous de votre référent formation dans votre entreprise.

Pour les besoins en compensation pédagogique, contactez-nous pour être mis en relation avec notre référente handicap pour étudier vos besoins.

Tarifs :

Tarif inter-entreprises : 1000,00 € HT par personne (1200,00€ TTC)

Tarif de groupe intra-entreprise : Transmis après analyse de votre demande et adaptation du programme

Formation disponible en format individuel ou collective, en intra entreprise, en inter-entreprises et modalité AFEST : contactez-nous.

Contact : Sandra Decelle-Lamothe - 06 74 40 92 51

Mise à jour le 26/06/25